

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 97/50 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A LA FIXATION DES DROITS D'ENTREE AU MUSEE DE LA CORSE ET DES TARIFS DES PUBLICATIONS

SEANCE DU 26 JUIN 1997

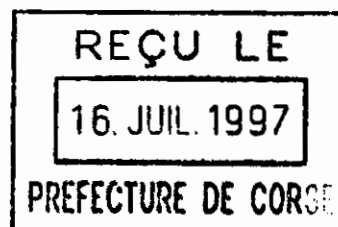
L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept, et le vingt six juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Paul de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Pascal ARRIGHI, Vincent AVOGARI DE GENTILI, Jean-Marc BALESI, Dominique BIANCHI, Dominique BUCCHINI, Joseph-Antoine CHIARELLI, Jean-Charles COLONNA, Paul COMBETTE, Jules-Laurent FERRANDI, Antoine GAMBINI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Jean JALPI, Norbert LAREDO, Félix LUCIANI, Paul-Antoine LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marie-Paule MANCINI-NERI, Emile MOCCHI, Michel MORETTI, François MOSCONI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Pierre POGGIOLI, Paul-Donat POLI, Paul QUASTANA, Simon-Jean RAFFALLI, Jean-Paul de ROCCA SERRA, Paul SCARBONCHI, Joseph SISTI, Jean-François STEFANI, Jean-Guy TALAMONI, Alphonse TAMBURINI, Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI, Jean-Marcel VUILLAMIER.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Josée BELLAGAMBA à M. Dominique BIANCHI
M. Edouard CUTTOLI à M. Pascal ARRIGHI
M. Alexandre GABRIELLI à M. Michel MORETTI
M. Ours-Ange-Pierre GRIMALDI à Mme M-Jeanne VIDAILLET-PERETTI
M. Pierre-Jean LUCIANI à M. Jean JALPI
M. Toussaint LUCIANI à M. Félix LUCIANI
M. Jules-Paul NATALI à Mme Marie-Paule MANCINI-NERI
M. Michel VALENTINI à M. François MOSCONI



ETAIENT ABSENTS : MM.

Jean-Louis ALBERTINI, Henri ANTONA, Eugène BERTUCCI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Jacques FIESCHI, Jean-Baptiste LANTIERI.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 Janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 91/428 du 13 Mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 97/107 CE du 20 Juin 1997 du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la commission de la Culture, de l'Education, de la Formation et de l'Audiovisuel présenté par M. Pierre-Timothée PIERI,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de fixer, comme suit, les droits d'entrée au Musée de la Corse ainsi que les tarifs de ses publications destinées à la vente.



TARIFS DES ENTREES

	GALERIES PERMANENTES ET EXPOSITIONS TEMPORAIRES	GALERIES PERMANENTES SEULEMENT (hiver)
TARIF PUBLIC GENERAL DE BASE	35 F	20 F
TARIF REDUIT GROUPE (Mini 10)	25 F	15 F
TARIF REDUIT : Etudiants, lycéens, appelés du contingent, chômeurs	10 F	10 F
TARIF ECOLE-VISITE GROUPE	10 F	10 F
T.O.	15 F	15 F

CARTE ABONNEMENT "AMIS DU MUSEE" : 150 Frs.

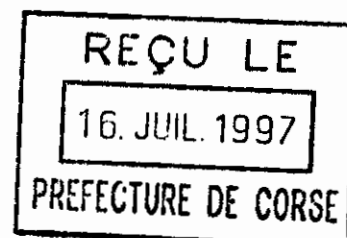
Donnant droit à un bulletin de liaison, invitation au vernissage lors d'expositions temporaires, visites gratuites.

PASSEPORT : 100 Frs

Pour étudiants, lycéens, appelés du contingent, chômeurs, donnant droit à un bulletin de liaison, visites gratuites, plus réduction sur certains ateliers.

GRATUITE :

Enfant de moins de 10 ans, guides nationaux, accompagnant de groupe, personnel Collectivité Territoriale de Corse, personnel des Musées.



TARIFS DES PUBLICATIONS

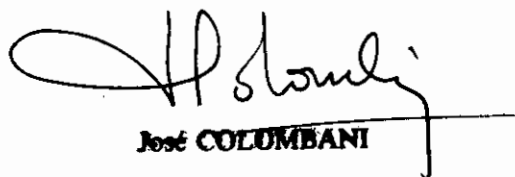
CATALOGUES	PRIX
"De Louis Napoléon à François MATTEI, un siècle et une entreprise en Corse" - Catalogue de l'exposition (1992)	140,00 F
"U Fucone" - Cahier d'anthropologie N° 1 (1994)	140,00 F
"Emeric FEHER et la Corse" - Cahier d'anthropologie N° 2 (1995)	140,00 F
"Peintures, gravures, photographies, images et représentations de la Corse au XIXème siècle" - Cahier d'anthropologie N° 3 (1996)	140,00 F
"Cent ans de collectes en Corse" - Cahier d'anthropologie N° 4 (1997)	190,00 F
"La griffe des légendes" - Cahier d'anthropologie N°5 (1997)	140,00 F
"Mesure de l'île" - Catalogue de l'exposition (1997)	320,00 F
Hors série "Beaux Arts Magazine" consacré au Musée de la Corse	55,00 F

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 juin 1997

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation,
L'Administrateur Général des Assemblées


José COLOMBANI

Le Président de l'Assemblée de Corse,


Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA

